

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **61 (1988)**

Heft 5

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Edition

Section romande de
l'Union suisse pour
l'amélioration du logement,
8, rue Clos-de-Bulle,
1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte,
Lausanne, président.
René Gay,
Genève, vice-président.
Pierre Liniger,
Lausanne, secrétaire.
Adriano Rizzetto,
Lausanne, caissier.

Rédacteur principal

François-Joseph Z'Graggen,
architecte EPFL/SIA,
Département des travaux publics,
10, place de la Riponne,
1014 Lausanne,
tél. (021) 44 72 31.

Rédacteurs

M. Clivaz, G. Collomb,
R. Hermenjat, P. Liniger,
H. Robert-Charrie, W. Tüscher,
M. Vianu, E. Weber.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membres:
MM. R. Gay, P. Gilliard.

Administration et publicité

2, av. de Tivoli, 1007 Lausanne,
tél. (021) 20 41 41.
Chèques postaux 10-6622-9.

Diffusion

La revue *Habitation* est l'organe
officiel des sociétés coopératives
d'habitation affiliées à l'USAL
Section romande de l'Union
suisse pour l'amélioration du
logement, du Groupe de Suisse
occidentale et du Groupe du
Valais, de l'ASPA (Association
suisse pour l'aménagement
national), de la FAS (Sections
romande et genevoise de la
Fédération des architectes
suisses).

Abonnement

Suisse: Fr. 35.- par an.
Etranger: Fr. 45.-.
Prix du présent numéro: Fr. 5.-.

Maquette et impression:
Imprimeries Populaires, Lausanne.

Couverture: projet de la villa
de la rue Curtil-Maillet 29
par Horace Décoppet.

HABITA
TION

revue mensuelle romande

Editorial

Nous avons déjà dit l'intérêt, mais aussi la difficulté, d'*Habitation* de toucher son double public, les architectes d'une part, les maîtres d'ouvrage et utilisateurs d'autre part.

Si la rubrique «architecture», bien évidemment plus spécialement destinée aux architectes, tend, semble-t-il, vers un certain succès, la difficulté de trouver le ton juste à l'attention des utilisateurs reste grande. Cela tient aussi aux sujets, au style d'écriture, à la mise en pages.

La rédaction, au cours de sa dernière réunion semestrielle, en a fait son sujet de réflexion.

C'est le sens donné à l'apparition de la nouvelle rubrique «Controverse», qui vise à motiver le profane par la présentation brève d'un bâtiment remarquable architecturalement.

D'autres innovations sont à l'étude, d'autres collaborations sont projetées.

C'est aussi le sens de la réflexion que mène la rédaction sur les concours de Praz-Séchaud-Les Grangettes: tenter, à partir de ces concours organisés au début des années 80 et dont certains projets sont maintenant réalisés, d'analyser tout le processus. De l'intention de faire des logements jusqu'à leur usage, en passant par l'établissement d'un programme, le choix d'un lauréat de

concours, la légalisation d'un plan d'extension, la réalisation.

Comprendre, sur un cas d'espèce, où l'enchaînement des phases s'est fait sans heurts, comprendre aussi les nombreux hiatus.

Nous espérons évidemment y revenir.

D'ores et déjà, l'importance de chaque maillon est confirmée: eu égard à la partie profane de notre public, cela signifie qu'il faut des exigences culturelles élevées de l'utilisateur, pour que la volonté des maîtres d'ouvrage, des législateurs, des architectes à produire de bons logements, des logements nouveaux, ait une vérification par l'usage; il faut que la dialectique, créée par l'innovation, s'enfle en un mouvement spiral.

Au fait, l'innovation, l'avance culturelle, pour qui?

Les logements familiaux à construire le sont prioritairement par la tranche d'âge «15-25 ans».

Mais cette avant-garde culturelle peut-elle être une jeunesse timidement installée dans son confort ou pétrifiée par le chômage et qui, selon l'analyse des élections présidentielles françaises, est attirée par l'extrême droite?

L'avance culturelle, c'est aussi une maturité politique qui immunise et ne laisse pas prise aux slogans et pulsions les plus primaires.

FJZ

SOMMAIRE

Architecture

L'architecture cubique des années 30 à Yverdon-les-Bains	4
Le Grand Louvre tend son verre	14

Gazette des coopératives

Quand les générations cohabitent: «Moi, je vis chez mes parents.»	16
«CONTROVERSE»: six maisons à Schmitten (FR)	18

Lire – voir – entendre

Architecture & Comportement. Le premier numéro du quatrième volume	20
Actualités Internationales du Laboratoire Logement	20
La participation de la population à l'aménagement du territoire	20

USAL – législation

Congrès USAL 1988, du samedi 28 mai, à Berne	21
Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives de construction et d'habitation – Invitation à l'assemblée générale ordinaire du samedi 28 mai, à Berne	21

Renseignements techniques

23

Au sommaire du prochain numéro: la CIPEF à Préverenges.